



Info-Alerte n° 2304 du 22 janvier 2021



Le cadeau SINGER d'AFIBEL

Afibel

L'utilisation de marques connues permet de crédibiliser la valeur des cadeaux offerts par les sociétés de vente à distance.

Cette cliente d'AFIBEL effectue une commande, et est particulièrement intéressée par le cadeau qui est offert : un fer à vapeur sans fil de marque SINGER.

Elle témoigne :

« Mon fer de l'époque était très fatigué, et l'idée d'en recevoir un nouveau, qui plus est sans fil, et d'une marque réputée, m'a beaucoup séduite. J'ai reçu rapidement ma commande mais j'ai attendu plus de deux mois le cadeau. Le fer est arrivé, impeccable et joli. Mais j'ai été très déçue par le fonctionnement que j'ai trouvé malcommode. Puisqu'il s'agissait d'un cadeau je ne voulais me plaindre auprès d'AFIBEL. J'ai donc écrit au service consommateurs SINGER qui m'a répondu qu'il ne détenait pas ce type de produit. Effectivement, je suis allée sur leur site : je n'ai pas trouvé la référence dans toute la collection. Je me méfierai à l'avenir d'offres trop alléchantes ! »

Voici l'explication que fournit le service client d'AFIBEL :

« Ce cadeau ne fait effectivement pas partie de leur gamme, ce qui explique la réponse qui vous a été apportée par le service clients de SINGER. Il s'agit d'un produit développé par AFIBEL et créé par un fournisseur avec, bien entendu, l'accord de SINGER pour commercialiser ce produit avec leur marque ».



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)